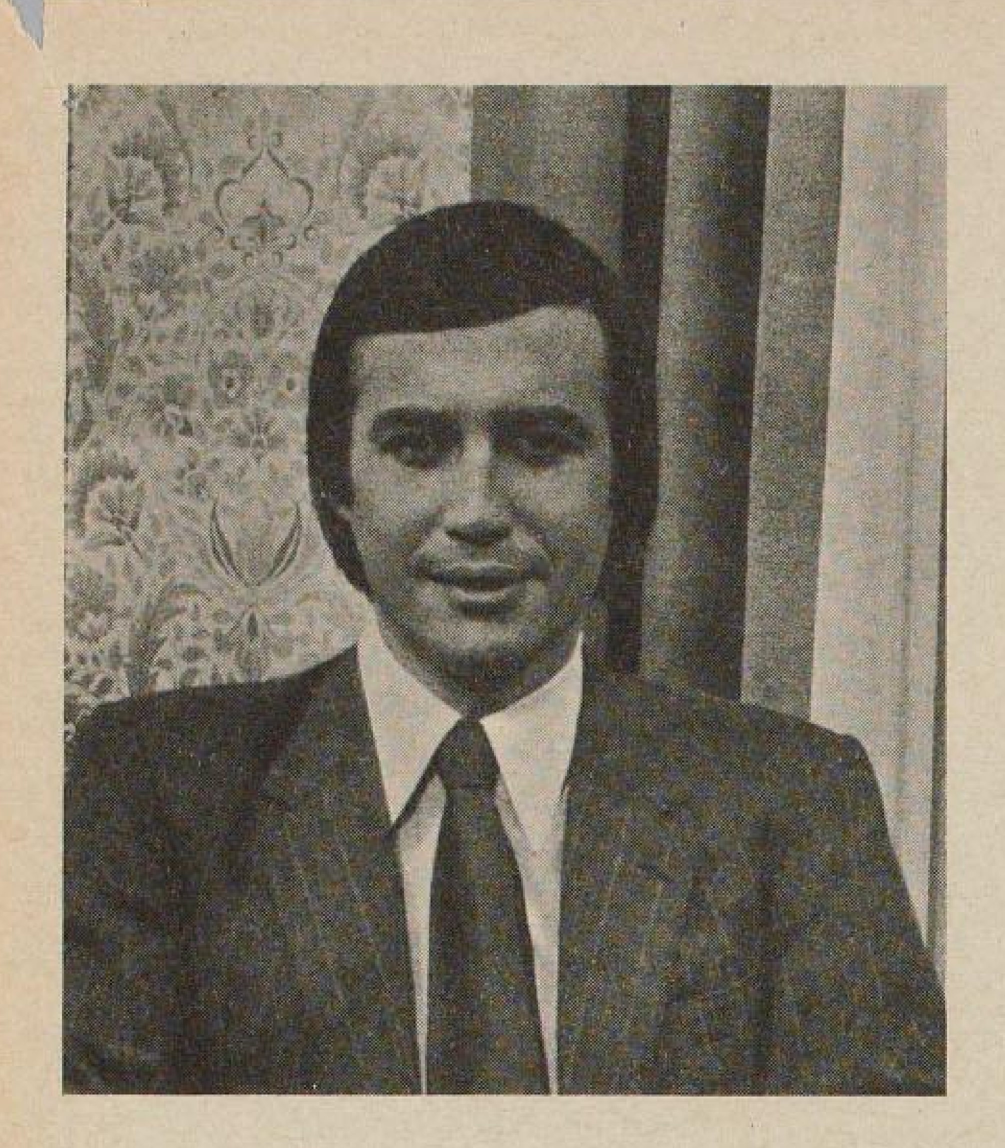


union des républicains de progrés

POUR LE SOUTIEN
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Ensemble, nous nous sommes proposés, en Mars 1967, puis en Juin 1968, un certain nombre d'objectifs : stabilité, continuité des institutions et des grandes options politiques de la Vème République, efficacité, justice sociale, tolérance.

Ont-ils été atteints ?

Ils l'ont été.

En effet, les libertés fondamentales ont été assurées. Le progrès social s'est effectué au profit de tous, mais d'abord, comme il est juste, des plus défavorisés.

L'efficacité de notre économie est prouvée, sur le plan national, par des chiffres que nul ne conteste.

Dans notre propre circonscription, les années 1967-72 ont vu une solution apportée au problème le plus préoccupant : celui de l'emploi, des fermetures d'usines, de l'exode rural. Grâce à la création de zones industrielles, à l'amélioration du raccordement routier, à la construction de collèges, de logements, de nouvelles usines ont pu être implantées et le nombre d'emplois a augmenté en 5 ans de 25 %..

Voilà pour le passé. Mais pour l'avenir ? Quels objectifs se donner en Mars 1973 ?

Il s'agit – encore et toujours – de maintenir et voir s'épanouir les libertés individuelles et collectives, le respect des opinions de chacun, la tolérance.

Il s'agit d'aller plus loin sur le chemin de la justice sociale. Il y a tant à faire pour que chacun reçoive les mêmes chances, les mêmes sécurités !

Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et de vie de chacun, de protéger l'environnement naturel.

Il s'agit, dans notre propre circonscription, de participer à la renaissance du monde rural : renaissance des bourgs, des chefs-lieux de canton qui entendent poursuivre leurs efforts de développement, d'animation; renaissance des villages qui, librement associés en syndicats intercommunaux, et en toute autonomie, ont désormais les moyens de se doter d'équipements et de services jusqu'alors réservés aux villes.

Il s'agit, en toutes circonstances, d'oeuvrer, tous ensemble, pour une République toujours plus libre, plus égale, plus fraternelle.

---

jean-louis MASSOUBRE

Député sortant, 34 ans, Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, Maire d'Arvillers, Conseiller Général du Canton de Montdidier, Président du Syndicat à Vocation multiple du Canton de MONTDIDIER.



COMMERCE ET ARTISANAT

- Revaloriser la profession de commerçant et artisan indépendants grâce à une politique de confiance basée sur le libre jeu de la concurrence et non sur le dirigisme et la taxation.

- Egalité des chances sur le plan commercial.

- Plus de justice dans le domaine fiscal et social .

AGRICULTURE

- Défense intransigeante du Marché Commun Agricole qui a permis un relèvement substantiel des prix.

- Protection de l'exploitation familiale.

- Aide accrue aux jeunes agriculteurs.

- Promotion de l'élevage.

SUPPLÉANT :

émile CAUDRON

Né en 1919 à ARREST (Somme)

Commerçant à LE QUESNEL

Ancien Combattant ; Prisonnier de guerre 1939-45

Maire de LE QUESNEL

Président de l'Amicale des Maires et du Syndicat à Vocation multiple du Canton de MOREUIL.

SALAIRES

- Les 40 heures.
- La mensualisation intégrale avant 1975.
- Effort prioritaire d'amélioration des bas salaires.
- Développement de l'intéressement et de l'actionnariat.
- Assurer aux fonctionnaires une croissance de leurs traitements comparable à celle des salaires du secteur privé.

EDUCATION NATIONALE

- Gratuité totale de l'enseignement obligatoire (livres, fournitures, transport).

- **Développement, en milieu rural, de la formule des groupements scolaires intercommunaux qui donnent d'excellents résultats sur le plan de la qualité de l'enseignement.**

- Effort accru en matière de classes maternelles et d'enseignement technique (création de C.E.T., en particulier dans notre circonscription).

TROISIEME AGE

- La retraite à plein taux à 60 ans:

- Aide accrue pour le logement.

- Gratuité des soins médicaux aux personnes âgées de plus de 65 ans exonérées de l'impôt sur le revenu.

- Construction de nouvelles maisons de retraite dans notre circonscription.

ANCIENS COMBATTANTS

- Financement de leurs légitimes revendications et revalorisation des pensions en fonction de la croissance économique.

HANDICAPÉS

- Amélioration des aides aux handicapés et à leurs familles.

FINANCES COMMUNALES

- Création, dès 1973, d'une subvention globale d'équipement s'ajoutant aux subventions sectorielles et venant compenser le montant de la T.V.A. payée par les Communes sur les travaux d'équipement.

- Promotion des efforts d'équipement et notamment d'assainissement.

- Aide accrue à l'amélioration de l'habitat

union des républicains de progrés

Elections Législatives 1973 — 2e Circonscription Montdidier

PRINTEX 80 - HEILLY